

Une nouvelle nuisance pour Pomponne !

De quoi s'agit-il ?

Le SIAM (Syndicat d'Assainissement de Marne-la-Vallée) a l'intention de mettre en service un **incinérateur de boues urbaines et industrielles** sur le site de l'usine d'épuration d'eaux usées à Saint Thibault dès **2010**.

Cette installation qui **fonctionnera 24h/24, 7j/7, 46 semaines/an incinérera des boues provenant de stations d'épuration et d'usines de toute la région.**

Tous **les habitants des environs devraient en subir les conséquences.** Les premières habitations de Pomponne sont situées sous les vents dominants et à seulement 600 mètres de la future cheminée.

Pomponne et les communes avoisinantes sont déjà fortement impactées par les nuisances de toutes natures (usine d'incinération d'ordures ménagères, autoroute A104, lignes SNCF, lignes à très haute tension, etc.).

Ce projet représente un réel danger supplémentaire pour notre environnement et notre santé.

Que faire ?

Le Conseil Municipal, en séance du 25 septembre 2009, s'est prononcé à l'unanimité contre ce projet et nous mettons tout en œuvre pour mobiliser les élus des communes environnantes.

Aidez-nous dans cette démarche : exprimez vos craintes et manifestez votre désaccord en consultant le projet soumis à enquête publique du 21 septembre au 21 octobre. Le commissaire enquêteur a siégé et siégera à la mairie de Saint-Thibault aux dates suivantes :

- lundi 21 septembre de 14h à 17h,
- jeudi 1er octobre de 14h à 17h,
- Samedi 10 octobre de 9h à 12h,
- Mercredi 14 octobre de 14h à 17h,
- Mercredi 21 octobre de 14h à 17h.

L'enquête publique concerne les habitants des communes situées dans un rayon de 2 km autour du site (Saint-Thibault, Brou sur Chantereine, Gouvernes, Lagny, Pomponne, Torcy et Vaires)

Vous pouvez faire vos remarques soit directement au commissaire enquêteur, soit par courrier adressé à :

Enquête publique SIAM
Mairie SAINT THIBAUT DES VIGNES 77400
place de l' Eglise
77400 SAINT THIBAUT DES VIGNES

**Vous êtes tous,
nous sommes tous concernés !!!!**

N'hésitez pas à consulter notre dossier résumé sur le site

www.pomponne.org,

également disponible en mairie.